

# Appel à dons ! Lancement de la cellule des naturalistes !

Nous l'évoquions depuis un certain temps : la cellule des naturalistes est fin prête !

Fait inédit pour une association de défense de l'environnement aussi récente que la nôtre, ce sont aujourd'hui une trentaine de naturalistes et écologues qui se sont portés volontaires pour aider à la lutte contre les projets photovoltaïques sur les terres naturelles, agricoles et forestières.

Ornithologues, spécialistes des chiroptères et de la faune, herpétologistes, botanistes, et parfois tout à la fois, et couvrant tout le territoire : tous et toutes vont venir vous aider à expertiser les études d'impact environnemental, effectueront des passages sur le terrain et seront à même de trouver les failles dans les stratégies des développeurs. Précisons : ces expertises ont vocation à nourrir les argumentaires des organisations lors des enquêtes publiques et auprès des tribunaux. Ainsi, afin que ces analyses soient au mieux utilisées, nous pensons que ce travail est indissociable d'un suivi par les quatre avocates de la cellule juridique<sup>1</sup> ou par la vingtaine d'avocat.es<sup>2</sup> qui viennent en appui de la Coordo Photovoltaïque.

Mieux encore : nous proposons de cofinancer toutes ces expertises !

**Tout simplement, pour obtenir cette aide précieuse, écrivez-nous à :**

**coordo-luttes-pv@protonmail.com**

Ainsi, et moins d'une année après le lancement sous forme associative de la coordination, nous sommes en capacité de proposer et d'aider à la mise en place de plusieurs leviers indispensables pour une mobilisation :

- Une aide juridique. C'est ainsi que depuis le lancement de la cellule juridique, les avocates répondent à près de trois sollicitations par semaine. C'est dire le besoin qui existe !
- Une expertise théorique et pratique de naturalistes quant aux impacts sur la biodiversité des centrales photovoltaïques sur sols vivants.
- Un argumentaire agronomique et réglementaire. En effet, tandis que nous avons déjà produit une note à ce sujet<sup>3</sup>, dans quelques semaines, nous vous proposerons un argumentaire précis à destination des représentant.es en CDPENAF, qui est en cours de relecture par nos avocates.

1 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/15/lancement-de-la-cellule-juridique-de-la-coordination-nationale-photorevoltee/>

2 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/01/annuaire-des-avocats-et-avocates-en-soutien-de-la-coordination-nationale-photorevoltee/>

3 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/02/agronomie-et-photovoltaïque-note-de-la-coordination-nationale-photorevoltee/>

Et vous ne l'ignorez pas, bien d'autres actions existent !

Nous proposons désormais des formations pratiques et réglementaires : tant pour vos organisations que pour les comités départementaux de la Confédération Paysanne -auprès de qui elles sont déjà mises en place. A ceci, s'ajoutent les conférences données et organisées, le site internet (merci au camarade qui nous le gère et nous l'a mis en place gratuitement !), et les lettres de nouvelles aussi fréquentes qu'il est possible de les écrire ! Surtout, mentionnons toute l'aide quotidienne auprès de tous et toutes, que ce soit par téléphone, par mail. Relevons qu'en moins d'une année ce sont plus de 300 nouvelles organisations et personnes qui nous ont contacté !

Et puis, notez-bien la date dans vos agendas, nous vous annonçons un événement national, dédié à nos luttes :

#### le PRINTEMPS PHOTORÉVOLTÉ

Ce festival des résistances au photovoltaïque sur terres agricoles, naturelles et forestières, se tiendra les 12-13-14 juin à Cajarc dans le Lot. Nous communiquerons très prochainement à ce sujet.

#### **Mutualiser pour mieux se mobiliser**

Alors vous nous sentez venir : tout ceci a un coût. Car il convient de prendre en compte que nous sommes une association récente qui se lance, tout comme vous, en des mobilisations médiatiquement peu évidentes et non (encore) soutenues par les principales ONGe. Et nous sommes d'autant plus preneurs de soutien, que les impôts ont décidé de nous refuser le recouvrement fiscal ! Car accrochez-vous, selon l'administration, notre action ne « *concoure pas à la défense de l'environnement naturel* » ! Bref...

Alors voilà, nous avons sincèrement besoin de votre aide afin que ces ressources et ces personnes expertes que nous proposons, puissent être mutualisées et accessibles auprès de toutes et tous. Pour ce faire, nous vous demandons que cet appel à dons soit rediffusé tout azimut !

En pratique, et idéalement, les dons mensuels sont à privilégier.

Pour cela, voici notre page sur Hello asso :

**<https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-photorevoltee/formulaires/1>**

Autre possibilité, si vous avez une préférence bien compréhensible pour le papier, vous pouvez nous envoyer un chèque à l'ordre de l'Association Nationale Photorévoltée, à adresser au même

nom au 4 avenue Gustave Bessière 12 330 Marcillac-Vallon

Pour une adhésion, cela peut se faire en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-photorevoltee>

Ou par chèque à envoyer à l'adresse déjà indiquée.

On prend aussi tous vos courriers !

Merci, et bon courage !

La collégiale photorévoltée, le 5 février 2026

[coordo-luttes-pv@protonmail.com](mailto:coordo-luttes-pv@protonmail.com)

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/>

